



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 février 2014

PROCES-VERBAL

Le 11 février 2014 à 20 heures, au **FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE de l'ORVAL à 89140 LIXY, 2, Place de la Mairie**, les Administrateurs de l'ACOR (ASSOCIATION du CENTRE de l'ORVAL) se sont réunis sur convocation régulière qui leur a été faite par la Présidente.

11 membres du conseil sont présents : Mesdames Elisabeth THIBORD, Marie MONS, Muriel QUINTIN, Marie-Jeanne HENRY; Messieurs Jacques GUILLEMANT, Jean-Paul LEGOURD, Pascal CROU, Patrick JEANNE, Christophe VERGNOL, José LEROUX, Nicolas ARCI ;

3 membres excusés : Madame (pouvoir donné à Madame THIBORD) Michèle de PREAUDET, Madame Elisabeth TROUSSARD; Monsieur (pouvoir donné à Madame THIBORD) Denis LEPRÉTRE

1 invité présent : Monsieur Alain VIAULT ;

1 invité absent excusé : Monsieur Jean BARUCQ, Président d'Honneur.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer suivant l'ordre du jour ci-après :

- ** Approbation du PV du CA du 15 octobre (ci-joint) ;
- ** Information sur l'avancement de la refonte du Projet Associatif ;
- ** Aspect financier et activités du GCSMS ;
- ** Information sur l'ouverture du GEM à SENS ;
- ** Rapport d'activités par Monsieur le Directeur ;
- ** Point sur le projet d'extension du FAM de LIXY
- ** Informations et questions diverses (dont le choix de la date de l'AG).

Madame la Présidente déclare ouverte cette séance du Conseil d'Administration et souhaite la bienvenue à tous les présents.

Approbation du compte-rendu Conseil du 15 octobre 2013.

Le compte-rendu (joint à l'invitation au présent CA) est approuvé à l'**UNANIMITE** des présents et représentés.

Information sur l'avancement de la refonte du Projet Associatif.

Les membres de la commission de rédaction du **PROJET ASSOCIATIF** n'ont pu se réunir à nouveau mais la réflexion individuelle se poursuit. Une réunion est prévue la semaine prochaine. Les membres se veulent rassurant quant au respect du calendrier et rappellent à cette occasion l'importance de la phase de validation par le conseil de leurs travaux.

Aspect financier et activités du GCSMS.

Monsieur VIAULT, à la demande de la Présidente fait un point de situation sur le GCSMS dénommé aussi CAP/TCL

Le budget 2013 a été voté :

- le montant des dépenses s'élèvent à 63 000 € avec notamment la prise en compte d'une mise à disposition d'un chargé de mission (à hauteur de 0.25 ETP) et d'une secrétaire (à hauteur de 0.10 ETP)
 - ces dépenses sont principalement prises en charge par les participations des membres du groupement.
- Il faut cependant souligner que cette structure bénéficie d'une subvention d'exploitation par l'ARS à hauteur de 15 000 €

Cet outil se met très rapidement en place et les objectifs définis par ses promoteurs à sa création sont déjà concrètement mis en œuvre :

- Réponse à des appels à projet
- Journées de formation (ex : formation des directions et des équipes des F.A.M)
- Défense des valeurs du mouvement auprès des différents partenaires institutionnels.

Madame THIBORD tient à souligner toute la pertinence du choix fait par le Conseil d'Administration d'avoir adhéré à ce groupement.

Information sur l'ouverture du GEM à SENS.

Monsieur VIAULT apporte aux membres du conseil des informations sur le Groupe d'Entraide Mutuelle. C'est une association ouverte exclusivement aux cérébro-lésés dont la vocation est d'être un lieu de rencontre.

40 GEM pour les cérébro-lésés ont été créés en FRANCE dont un en BOURGOGNE à CHENOVE.

L'association ACOR qui parraine ce projet avait déposé un projet pour SENS auprès de l'ARS en septembre 2013. L'ARS a donné son accord mi-décembre et alloué une subvention de 75 000 € non reconductible.

Un premier acompte de 12 500 € a été versé à l'association ACOR.

Il revient à ACOR d'assurer la mise en œuvre de la première étape de ce projet, soit la recherche d'un local accessible proche du centre-ville.

Par ailleurs, les opérations pour le recrutement d'un animateur sont lancées.

La mise en place du GEM, en tant qu'association autonome, est à envisager à l'issue d'une année de fonctionnement. 5 à 10 personnes ont fait part dès maintenant de leur intérêt à participer aux activités qui seront proposées par le GEM de SENS dont l'AFTC BOURGOGNE est partenaire.

Rapport d'activités par Monsieur le Directeur.

❖ Mouvements du personnel au FAM

- Le kinésithérapeute a quitté le FAM le 25 octobre 2013 pour rejoindre le sud de la France. A compter du lundi 6 janvier, nous accueillons Szymon SULIGA, kinésithérapeute, qui intervient chaque vendredi au FAM.
- Sylvie MAKAROF qui effectuait jusqu'à lors des remplacements sur le service « *entretien /lingerie* » est embauchée durablement en lieu et place d'Elise MONTCOURANT qui a quitté les effectifs au 4 décembre 2013.
- En prévision du départ à la retraite (effective au 1^{er} janvier 2014) de Marianne FRISCOURT, Sandrine BARDIN, aide-soignante a été recrutée sur l'équipe de nuit à compter du 20 novembre 2013.
- Nous enregistrons le départ de Sarah HOUZET, aide-soignante sur l'équipe vie quotidienne, à compter du 1^{er} décembre 2013. Sophie LECOT, aide-soignante assure son remplacement.
- Nous avons accueilli Guy LISECKI à compter du 14 janvier 2014 afin d'assurer les travaux de maintenance durant l'absence de Frank Marchand.

- Absence maladie durable de notre actuel musicothérapeute

❖ **Mouvement des résidents au FAM:**

- A l'issue de 6 années d'accompagnement, Nadine PAPILLON a quitté le FAM, le 8 janvier 2014. Sa demande, appuyée par sa curatrice lui a permis d'obtenir une dérogation pour être acceptée en EHPAD.
- Après deux ans et demi d'accompagnement, Hervé BUXTORF, vient d'être recruté à temps plein par les services « espaces verts » de la ville de Sens, sur un emploi à temps plein. Il quitte le foyer le 28 février et sera suivi par le SAVS.
- Accueil durable : David LECOEUICHE, à compter du 2 décembre 2013.
- Accueil temporaire : Nicolas MILOSEVIC, du 12 novembre au 20 décembre 2013.
- Accueil durable : Jennifer MOROLANY, à compter du 20 janvier 2014.
- Accueil temporaire : Nicolas MILOSEVIC, du 13 janvier au 7 février 2014.
- Accueil durable : Malik BELKAID, à compter du 10 février 2014.

❖ **La vie du centre**

- La commission de sécurité était dans nos murs, au FAM, le mercredi 8 janvier après midi. Le Maire de LIXY, par arrêté, a prononcé la poursuite de l'exploitation du FAM de l'Orval. Nous devons tenir compte de quelques recommandations souhaitées par la commission.
- Travaux :
 - Au F.A.M. : Travaux de réfection de deux chambres et de deux bureaux
 - Au S.A.V.S. / C.A.J.: Pose de rideaux dans la grande salle du CAJ.
- Repas du Nouvel An qui a eu lieu le jeudi 9 janvier. La Présidente, Madame Elisabeth THIBORD, accompagnée de Monsieur Jean BARUCQ, Président d'honneur, et des membres du bureau, a présenté ses vœux aux résidents ainsi qu'au personnel.
- Madame Anne Laure MOSER, directrice de la MDPH et sous directrice du service tarification du Conseil Général 89, accompagnée de deux collaborateurs, devait visiter le FAM le jeudi 23 janvier en matinée. Madame MOSER nous a informés la veille de sa visite de son impossibilité d'y participer retenue par une réunion programmée en interne au dernier moment. Mais ses deux collaborateurs ont pu visiter les locaux du FAM. A l'issue du déjeuner pris avec quelques membres du conseil d'administration, nous leur avons présenté le CAJ et le SAVS.
- Après avoir été exposé aux délégués du personnel, le plan de formations 2014 est arrêté. Il recense les actions de formations collectives et individuelles retenues.
- La médecine du travail procédera, sur le site du FAM, à des visites médicales professionnelles.
- Retrait du Publiphone mis à disposition par France télécom, jugé non rentable.
- Le comité de pilotage sur l'amélioration de la qualité se réunira le lundi 17 février de 10 h à 12 h. Sa composition est désormais la suivante : aux côtés des deux membres de la direction, siégeront Frédérique Hollandre, Christine Lefort, Régine Hugon et Margaux Guimard. Monsieur VIAULT rappelle la recommandation de l'évaluatrice externe sur la présence d'un membre du CA.

Point sur le projet d'extension du FAM de LIXY.

Madame THIBORD et Monsieur VIAULT font un point de situation sur ce projet, notamment après la réunion qui s'est tenue au Conseil Général de l'Yonne, le lundi 18 novembre en présence de Madame MOSER, sous directrice du service tarification et Directrice de la MDPH 89, Madame LAMOTTE et de Monsieur COCHERIL, responsable du service tarification.

Sur l'aspect architectural du projet, Madame MOSER convient de la nécessité de redéployer les salles d'activités actuellement en sous-sol, sur des lieux plus adaptés, cela pour tenir compte des recommandations de la médecine du travail et rendre plus agréables la vie dans les ateliers.

Notre demande de création de studios individuels qui pourraient être proposés soit à des résidents inscrits dans une démarche d'autonomie, soit à des résidents vieillissants qui revendiquent d'être mis à distance de la vie en collectivité, est reçue avec un réel intérêt par Madame MOSER.

Il ressort de ces échanges que ce projet a trouvé un « écho favorable » auprès de nos interlocuteurs, même si quelques réajustements peuvent se révéler nécessaires.

Dans ces conditions, Madame la Présidente considère qu'il y a lieu de continuer notre réflexion et propose à cet effet aux membres du conseil de pouvoir engager la somme de 4 500 € pour financer l'étude d'avant-projet.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, donne son accord pour engager cette dépense.

Informations et questions diverses.

➤ Affaire ACOR- RIGONI

Monsieur VIAULT informe les administrateurs sur ce dossier contentieux qui oppose l'association ACOR à un de ses anciens résidents. Le tribunal avait déclaré l'association ACOR entièrement responsable de l'accident dont a été victime ce résident, pour défaut de surveillance et le tribunal récemment vient de statuer sur les indemnités à verser à la victime.

Les indemnités allouées sont élevées mais semblent conformes à la jurisprudence.

Monsieur VIAULT annonce aux membres du Conseil son intention de contacter nos avocats pour étudier l'opportunité de faire appel de cette décision mais il ne cache pas sa crainte de voir la Cour d'Appel confirmer la décision rendue en première instance, voir majorer les indemnités à verser.

➤ Reportage FR3

Monsieur VIAULT présente au Conseil un reportage qui a été réalisé au sein du FAM et présenté dans le cadre du journal du soir de FR3 BOURGOGNE. Un de nos résidents a pu ainsi témoigner sur les conséquences de l'accident de la route dont il a été victime.

➤ Questionnaire de satisfaction de l'entourage des usagers

Le Directeur indique que 12 personnes ont répondu à ce questionnaire qui avait été envoyé à 30 personnes.

La présentation des résultats montre le bon niveau de satisfaction chez les proches des usagers.

➤ Fixation des dates du prochain Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale

Le prochain Conseil se tiendra le mardi 22 avril 2014 à 20 h (le bureau se réunira à 18h).

La date de l'Assemblée Générale est fixée le 24 mai 2014 à 9 h.

La séance est levée à 23 heures.

**Elisabeth THIBORD,
Présidente**

**Jean Paul LEGOURD,
Secrétaire (intérim)**

03/07/2014 17:16